

*Rééquilibrage du financement de TV5, intégration de France 24, restructuration à RFI et nouveau rappel à l'ordre de la Cour des comptes : la réforme de l'Audiovisuel extérieur de la France (AEF) se met en place, non sans difficultés. Portant la voix de la France à l'étranger, l'AEF regroupe désormais les médias à vocation internationale, France 24, RFI et la participation de l'Etat français dans TV5Monde, dans le but de réaliser des économies d'échelle, en misant principalement sur les nouvelles technologies.*

## **TV5 Monde**

La filiale d'entreprises audiovisuelles publiques francophones et françaises, TV5 Monde, bénéficie d'une nouvelle répartition des dotations émanant de ses divers contributeurs. En avril 2008, les actionnaires de la chaîne francophone internationale s'étaient entendus pour rééquilibrer leurs contributions, la France participant à plus de 80 % de son budget contre 20 % pour l'ensemble des autres partenaires, la Belgique, la Suisse, le Canada et le Québec (voir le n°8 de La revue européenne des médias, automne 2008). Ainsi, après le Canada, qui s'est engagé, en septembre 2008, à verser 16,5 millions d'euros supplémentaires sur cinq ans, la Communauté française de Belgique a annoncé à son tour, en novembre 2008, une augmentation progressive de sa contribution à 7,75 millions d'euros d'ici à 2012, contre 4,79 millions en 2008. Par ailleurs, pour l'année 2008, une dotation de 750 000 euros est également versée à la RTBF, le service de radio-télévision public belge détenteur de 11,1 % de TV5Monde, pour couvrir ses frais de participation à la chaîne francophone. Le gouvernement de la Communauté française de Belgique a également approuvé la nouvelle gouvernance prévue dans l'accord d'avril 2008, qui assure l'indépendance de TV5Monde comme partenaire, et non filiale, de la nouvelle structure de l'audiovisuel extérieur de la France (AEF), laquelle intègre les 49 % de la chaîne détenus par la France.

En février 2009, le Québec a déclaré porter sa contribution à 2,9 millions d'euros en 2009, une augmentation de 40 % par rapport à 2008. Cette décision va permettre d'accroître la programmation d'œuvres audiovisuelles québécoises sur les antennes de TV5Monde. En outre, 150 000 euros supplémentaires attribués au paiement des droits d'auteurs et 900 000 euros consacrés en partie au sous-titrage permettront de programmer des œuvres cinématographiques québécoises sur TV5Monde, dotée ainsi d'une nouvelle case cinéma sur son antenne France Belgique Suisse. TV5 Québec Canada, l'antenne canadienne de TV5Monde diffusant en français à travers tout le Canada disposera également d'une somme de 250 000 euros. Il est important, selon les propos de Christine Saint Pierre, ministre de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec, « de continuer à soutenir TV5Monde et TV5 Québec Canada, qui doivent demeurer compétitifs dans un environnement hautement concurrentiel ».

La Suisse, quant à elle, a porté sa contribution à 5,7 millions d'euros, une augmentation de plus de 24 % par rapport à 2008, et rallongera sa part progressivement au cours des quatre prochaines années. Sans pour autant prendre part à la gouvernance de la chaîne, certains pays africains, le Burkina Faso, le Togo, le Sénégal et le Congo Brazzaville, ont manifesté leur volonté de participer au financement de TV5Monde.

Au-delà d'une hausse de leur participation financière, les partenaires de TV5Monde, réunis à Vancouver en novembre 2008, se sont accordés sur les orientations stratégiques de la chaîne pour la période 2009-2013, portant sur la distribution, les contenus et le multimédia.

Pour fêter ses 25 ans, avec notamment un nouvel habillage, TV5Monde a enrichi sa programmation de nouvelles émissions (« Ecran vert » consacré au développement durable ou encore « Wari » traitant de l'économie et du développement en Afrique), ainsi que de nouvelles cases ouvertes, entre autres, au théâtre. L'objectif majeur pour TV5Monde réside surtout dans sa transformation en un média « global » utilisant pleinement les ressources d'Internet. Ainsi est mise en ligne une offre de programmes délinéarisée (documentaires et prochainement cinéma) et seront lancées deux Web TV, Tivi5 Plus, pour les enfants, au printemps 2009, et TV5 Afrique Plus, à l'automne 2009. Au printemps 2009, la chaîne inaugure des sites accessibles par téléphone portable, dont un pour les voyageurs et un autre consacré à la francophonie. Depuis le premier trimestre 2009, TV5Monde est également présente sur les plates-formes YouTube et Dailymotion. Enfin, le volume d'heures des programmes sous-titrés dans les neuf langues pratiquées à l'antenne va augmenter de 50 %. La chaîne, dont l'audience a chuté de 10 %, espère ainsi reconquérir son public. Pour l'année 2009, TV5Monde dispose d'un budget de 97,5 millions d'euros dont 70,6 millions apportés par l'Etat français. Ouvrant son site Internet à la publicité, la chaîne mise sur des revenus publicitaires d'un montant total de 3,3 millions d'euros en 2009.

Sur un effectif total de 300 personnes, une soixantaine de journalistes, soit la quasi-totalité de la rédaction de TV5Monde, se sont regroupés, en janvier 2009, au sein d'une société des journalistes (SDJ), avec pour objectif, selon ses dirigeants, « de promouvoir l'indépendance éditoriale et de protéger l'identité de la rédaction dans un contexte dominé par la réforme de l'Audiovisuel extérieur français (AEF), afin d'offrir une information de qualité aux spectateurs de la chaîne ».

## **France 24**

Depuis le 12 février 2009, la chaîne d'information internationale fait officiellement partie de la holding Audiovisuel extérieur de la France. Pour transformer France 24 en une filiale à 100 % d'AEF, les deux actionnaires historiques de la chaîne à 50-50, TF1 et France Télévisions, devaient sortir du capital. En janvier 2009, ils ont cédé leur participation contre une somme de deux millions d'euros chacun, assortie de contrats de fourniture d'images pour une durée de sept ans, sans revalorisation sur la période. Le contrat signé avec TF1 porte, d'une part, sur la vente à France 24, TV5Monde et au site Web de RFI, d'images en provenance de sa filiale Eurosport, pour un montant annuel de 900 000 euros, et, d'autre part, de ses propres images d'archives pour 800 000 euros par an. De son côté, France Télévisions fournira des images d'actualité unique-ment à France 24 pour 1 million d'euros annuels.

Par ailleurs, à la faveur de cet accord, la reprise de France 24 par les bouquets de chaînes distribués par ADSL (à laquelle s'opposait TF1 afin de ne pas concurrencer sa propre chaîne d'information LCI) est

désormais possible. Ainsi, dès la mi-janvier 2009, Alain de Pouzilhac, PDG de l'AEF et Didier Lombard, PDG de France Télécom, ont signé un accord de partenariat stratégique global afin d'étendre la diffusion internationale de France 24 et de RFI. France 24 est diffusée en français et en anglais au sein du bouquet ADSL d'Orange depuis le 13 janvier 2009. Elle est également accessible depuis la TV sur Internet et la TV sur mobile de l'opérateur. La version en langue arabe de la chaîne le sera en avril 2009. A terme, Orange élargira la diffusion de France 24 de 6 à 13 pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique et de 7 à 36 canaux sur IPTV, sur le Web, sur la téléphonie mobile et par satellite.

Au cours du premier semestre 2009 sera lancé par Orange, via l'ADSL et le satellite, un service à la demande et interactif, offrant notamment des dossiers d'actualité ou encore le dernier journal télévisé, à consulter ou à visionner sur la télévision et sur Internet, en français puis, à terme, en anglais. En outre, un autre canal sera consacré à la diffusion des grands événements d'actualité. France 24 a également passé des accords avec SFR et Free. La reprise en direct de la chaîne en français et en anglais sur l'iPhone d'Apple serait en cours de préparation, selon les informations de La Correspondance de la Presse du 15 janvier 2009. Par ailleurs, la chaîne d'information internationale avait annoncé, en décembre 2008, six accords de fourniture quotidienne de reportages d'actualité exclusifs, en français et en anglais, avec les sites de médias et les portails Internet -Yahoo.fr, Letemps.ch, Publico.pt, Independent.co.uk, Fairfax.com.au et msn.be, lesquels diffuseront en ligne la retransmission des grands événements couverts par France 24.

Après la cession des parts de TF1 et de France Télévisions, France 24 a adopté un nouveau statut de société anonyme avec l'AEF, donc l'Etat, pour unique actionnaire. Un conseil d'administration remplace le conseil de surveillance et le directoire de la chaîne. Comme prévu initialement (voir le n°8 de La revue européenne des médias, automne 2008), Alain de Pouzilhac en redevient le président aux côtés de Christine Ockrent, directrice générale, et Vincent Giret, promu directeur délégué chargé de l'information. Tous trois sont les premiers membres du nouveau conseil d'administration qui en comportera 18 au total, dont trois représentants de l'Etat et trois représentants du personnel disposant d'un droit de vote. France 24 emploie 260 journalistes sur un effectif total de 450 salariés. La restructuration de la chaîne ne se fait pas sans mécontentements du côté des journalistes, à la suite de départs involontaires ordonnés par la nouvelle direction de la chaîne. Certains journalistes licenciés font partie des fondateurs de France 24, à l'instar d'Ulysse Gosset, animateur de l'émission « Le Talk de Paris », dont le contrat n'a pas été reconduit. Ont été successivement remerciés Grégoire Deniau, le directeur de la rédaction et Bertrand Coq, le rédacteur en chef, à la fin de l'année 2008. A partir du mois d'avril 2009, France 24 devrait diffuser 10 heures d'émissions quotidiennes en arabe, contre quatre auparavant. Alors que le développement du canal en langue arabe est défini par la direction comme un axe prioritaire, la directrice adjointe de la rédaction chargée des contenus en langue arabe, en poste depuis le lancement de France 24 en décembre 2006, Agnès Levallois, a quitté à son tour la chaîne, début février, pour cause de « différent stratégique » avec la direction. Le rédacteur en chef du canal arabe, Mokar Gaouad, part également. Créée en novembre 2008, la société des journalistes (SDJ) a exprimé ses inquiétudes. La direction envisage un rapprochement

de la rédaction arabe de France 24 avec celle de Monte Carlo Doualiya, filiale de RFI. Sami Kholaiib, chargé d'antenne et du développement de Monte Carlo Doualiya ainsi que Nahida Nakad, grand reporter à TF1, pourraient prendre la direction du nouveau pôle. La direction dément son intention de fusionner les deux antennes.

## **RFI**

Rattachée désormais à l'AEF et non plus au ministère des affaires étrangères, RFI dispose d'un budget de 137 millions d'euros, dont 98 % émanent de la redevance et des subventions de l'Etat. La radio internationale affiche un déficit cumulé de 18 millions d'euros dont 9 millions pour l'année 2008. La société, ainsi que sa filiale arabophone Monte Carlo Doualiya, également déficitaire de 1,2 million d'euros, seront recapitalisées par l'Etat à la hauteur de leur déficit cumulé. Si l'audience de RFI a chuté de 25 % en Ile-de-France - l'unique zone de réception en FM en France - depuis 2007, elle décline aussi régulièrement mais plus modestement dans les grandes villes d'Afrique francophone, au rythme de 1,5 % d'auditeurs en moins par an, et au Proche-Orient.

RFI et sa filiale arabophone Monte Carlo Doualiya vont faire l'objet d'un « Projet global de modernisation », prévoyant notamment la suppression de 206 postes, sans licenciements secs, sur un effectif total d'un millier de personnes, dont 465 journalistes. La clause de conscience dont bénéficient les journalistes pourrait être étendue à d'autres catégories de salariés, notamment les techniciens. Un certain nombre d'employés de la radio pourraient être reclassés dans des entreprises publiques. Trente-quatre créations de postes, dont huit de journalistes, sont prévues à terme. Les programmes en six langues - allemand, albanais, polonais, serbo-croate, turc et laotien - sur les dix-neuf pratiqués par la radio internationale, vont être arrêtés pour cause d'audience trop confidentielle. L'antenne en russe serait maintenue uniquement sur Internet. La plupart des radios filiales à l'étranger devraient être fermées, à l'exception de Monte Carlo Doualiya et RFI Roumanie. L'Etat estime plus opportun que RFI concentre à l'avenir ses forces sur les langues « prioritaires », l'anglais et l'arabe. Des programmes en portugais, en haoussa et en swahili seront développés. Tout en maintenant ses positions en Afrique francophone, la radio doit désormais se donner les moyens de déployer son audience en Afrique lusophone et anglophone.

A l'instar de France 24, RFI va bénéficier de l'accord passé entre l'AEF et Orange en déployant des services sur téléphone portable dans six pays d'Afrique. Afin d'élargir son audience, comme les autres sociétés ayant intégré la holding AEF, RFI doit miser sur Internet, avec le lancement de webradios et de [podcast](#), ainsi que sur la téléphonie mobile. En revanche, la diffusion en ondes courtes et moyennes sera, à terme, abandonnée. En février 2009, RFI a annoncé le lancement de RFI Mobile, un site Internet d'information international accessible sur téléphone portable. Les programmes peuvent ainsi être reçus en direct, gratuitement, partout dans le monde. Certaines émissions peuvent également être écoutées à la carte, après avoir préalablement sélectionné un pays. L'abonnement à un fil « alerte info » sur une région particulière permet de recevoir un SMS d'information hebdomadaire. Enfin, un fil « Urgent » diffuse les

derniers événements d'actualité.

A la contestation des journalistes travaillant dans les rédactions en langue étrangère concernées par la réforme, s'ajoutent des voix pour exprimer leur opposition aux suppressions prévues. Le maire de Berlin a écrit à la direction de RFI demandant le maintien de la rédaction allemande afin de ne pas donner « l'impression d'un désintérêt de la France pour l'espace germanophone ». Une pétition signée par des intellectuels, des scientifiques, des journalistes, russes et occidentaux, défend la diffusion hertzienne de RFI en Russie, arguant de la censure exercée par le pouvoir russe à travers les moteurs de recherche, sans compter le très faible pourcentage de foyers ayant accès à l'Internet haut débit. De même, l'abandon de la diffusion traditionnelle en ondes courtes au profit de la FM, rendrait les émissions beaucoup plus vulnérables à la censure en Afrique. Pour ceux qui manifestent leur désapprobation à l'interruption de la diffusion des programmes de RFI en albanais, serbo-croate, turc ou encore laotien, tout arrêt d'un média est une entrave au développement de la démocratie et, dans ce cas précis, des Balkans jusqu'au Laos. La directrice générale de l'AEF, Christine Ockrent, n'évoquait-elle pas dans une interview au journal Le Monde daté du 15 janvier 2009 : « une stratégie d'influence à même [...] de participer pleinement à la confrontation planétaire qui pèse au moins autant que celle de l'économie et des armes, celles des identités culturelles » ?

A propos de l'AEF, la Cour des comptes, dans son rapport annuel rendu public le 4 février 2009, recommande « d'unifier » et « de clarifier » le pilotage stratégique de l'Etat. Les magistrats s'interrogent sur « l'instance ministérielle qui sera responsable des orientations stratégiques, géographiques et linguistiques de la politique extérieure de la France ». Ils préconisent de « faire des choix dans les zones géographiques, les publics et les médias qui les desservent » et considèrent que « la maîtrise des coûts et l'équilibre financier des sociétés doivent être au centre de la réforme ». Un contrat d'objectifs et de moyens (COM) pluriannuel liant l'AEF à l'Etat devrait être négocié très prochainement. Le budget attribué par l'Etat à l'ensemble des organismes de l'audiovisuel extérieur, y compris la holding, est de 233 millions d'euros pour l'année 2009, auxquels s'ajoutent 65 millions de redevance versés à RFI. La dotation publique devrait passer à 218 millions en 2010, puis à 203 millions en 2011.

La constitution et les statuts de la holding Audiovisuel extérieur français, chapeautant France 24, RFI et la participation de la France dans TV5Monde, seront définitivement entérinés par la promulgation de la loi sur l'audiovisuel public. Celle-ci est en attente, à la mi-février 2009, de l'aval du Conseil constitutionnel.

Sources :

- « TV5 Monde : la communauté française de Belgique fournira 7,75 millions d'euros en 2012 », AFP, tv5.org, 21 novembre 2008.

- « Le Sénat s'inquiète du sous-financement de l'audiovisuel extérieur », Grégoire Poussielgue, Les Echos, 2 décembre 2008.
- « RFI à la diète », Emmanuel Berretta, Le Point, 11 décembre 2008
- « France 24/syndication des contenus », La Correspondance de la Presse, 17 décembre 2008.
- « Accord pour la sortie de TF1 et de France Télévisions de France 24 », G.P., Les Echos, 7 janvier 2009.
- « RFI en russe : Boukovsky interpelle Sarkozy », Vladimir Boukovsky, Libération, 8 janvier 2009.
- « La réorganisation de RFI passera par la suppression de 150 à 180 postes », Grégoire Poussielgue, Les Echos, 12 janvier 2009.
- « Accord de partenariat entre Orange et l'Audiovisuel extérieur de la France », AFP, tv5.org, 14 janvier 2009.
- « L'Audiovisuel extérieur de la France se développe à l'international avec Orange », La Correspondance de la Presse, 15 janvier 2009.
- « Audiovisuel : un enjeu mondial », Christine Ockrent, Le Monde, 15 janvier 2009.
- « L'Etat s'apprête à recapitaliser RFI », Paule Gonzalès, Le Figaro, 15 janvier 2009.
- « L'Etat va recapitaliser Radio France Internationale pour accompagner sa "modernisation" », A. S.-D., Les Echos, 16-17 janvier 2009.
- « Création d'une société des journalistes à TV5Monde », AFP, tv5.org, 21 janvier 2009.
- « TV5 Monde passe au média global pour ses 25 ans », CB Newsletter, cbnews.com, 23 janvier 2009.
- TV5 refait entièrement son monde », Olivier Herviaux, Le Monde Télévisions, 1er-2 février 2009.
- « Le Québec augmente sa contribution de 40 %, à 2,9 millions d'euros, au sein de TV5 Monde », La Correspondance de la Presse, 3 février 2009.
- « RFI lance un site Internet dédié à la téléphonie mobile », AFP, tv5.org, 9 février 2009.
- « La Cour des comptes critique la stratégie de l'Audiovisuel extérieur de la France », Daniel Psenny, Le Monde, 10 février 2009.
- « Le départ de plusieurs journalistes crée un malaise à la rédaction de France 24 », Daniel Psenny, Le Monde, 13 février 2009.
- « France 24 rejoint le holding Audiovisuel extérieur de la France », Grégoire Poussielgue, Les Echos, 13-14 février 2009.